

Procès-verbal de la 3^e séance régulière du COMITÉ DE PARENTS des Sommets

Tenue mercredi 24 novembre 2021, à 19 h
Par Zoom

PRÉSENCES : **ABSENCES :** **SUBSTITUT:** **S**

<input type="checkbox"/>	Anis, Jean-Noël	St-Jean-Bosco	S	<input type="checkbox"/>	Landry, Marie-Josée	La Passerelle	S
<input type="checkbox"/>	Avignon, Pierre	Plein-Cœur	S	<input type="checkbox"/>	Langlois, Stéphane	L'Escale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Beauchesne, Stéphane	Deux-Soleil		<input checked="" type="checkbox"/>	Lapierre, Louise	La Ruche	S
<input type="checkbox"/>	Beaudet, Laurence	Deux-Soleil	S	<input checked="" type="checkbox"/>	Lavoie, Marc	Ste-Marguerite	
<input type="checkbox"/>	Bergeron, François	Jardin des Frontières	S	<input type="checkbox"/>	L'Écuyer-Legault, Abelle	St-Barthélémy	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Bergeron, Josianne	La Tourelle		<input checked="" type="checkbox"/>	Leblanc, Kim	Le Tournesol	
<input checked="" type="checkbox"/>	Bordeleau, Geneviève	St-Jean-Bosco		<input type="checkbox"/>	Lemire, Christiane	La Chanterelle	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Bourassa, Dominic	Odyssée		<input checked="" type="checkbox"/>	Malo, Alexandre	Plein-Coeur	
<input type="checkbox"/>	Breault, Valérie	La Passerelle		<input checked="" type="checkbox"/>	Martineau, Joëlle	St-Barthélémy	
<input checked="" type="checkbox"/>	Caron, Julie	ND de Montjoie		<input checked="" type="checkbox"/>	Michaud, Anne-Marie	Val de Grâce	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Champagne, Benoit	La Ruche / EHDAA	/S	<input checked="" type="checkbox"/>	Millette, Jocelyn	Arc-en-Ciel	
<input checked="" type="checkbox"/>	Chartier, Marianne	La Chanterelle		<input checked="" type="checkbox"/>	Morin, Karine	Masson	
<input type="checkbox"/>	Coe, Sonia	Le Tournesol	S	<input type="checkbox"/>	<i>Paré, Charlotte</i>	<i>Secrétaire</i>	
<input type="checkbox"/>	Corriveau, Nancy	St-Pie-X	S	<input type="checkbox"/>	Payeur, Amélie	Baluchon	S
<input type="checkbox"/>	Côté-Ouellet, Christine	St-Gabriel		<input checked="" type="checkbox"/>	Richard, Jean-Philippe	Arc-en-Ciel	S
<input type="checkbox"/>	Dewey, Justin	Jardin des Frontières		<input type="checkbox"/>	Roy, Éliisa	L'Escale	S
<input type="checkbox"/>	Dubé, Marie-Christine	St-Gabriel	S	<input type="checkbox"/>	Roy, Geneviève	La Tourelle	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Favreau, Geneviève	St-Pie-X		<input type="checkbox"/>	Sabourin-Mallete, Lisabelle	Val de Grâce	
<input type="checkbox"/>	Gagnon, Valérie	ND de Lourdes		<input checked="" type="checkbox"/>	Shannon, Pascal	Le Baluchon	
<input type="checkbox"/>	Gagnon, Véronique	St-Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>	Simon-Potvin, Geneviève	ND de Bonsecours	
<input type="checkbox"/>	Gaucher, Anne-Marie	ND de Bonsecours	S	<input type="checkbox"/>	Sirois, Isabelle	ND du Sourire	
<input type="checkbox"/>	Girard, Annie	Ste-Marguerite	S	<input checked="" type="checkbox"/>	Sirois, Julien	Masson	S
<input type="checkbox"/>	Hunter, Holly	L'Odyssée	S	<input type="checkbox"/>	St-Hilaire, Julie	ND Montjoie	S
<input type="checkbox"/>	Jetté, Stéphanie	ND du Sourire	S	<input type="checkbox"/>	Turcotte, Kevin	Hamelin	
<input checked="" type="checkbox"/>	Lacroix, Caroline	EHDAA		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Bérard, Sébastien</i>	<i>Parents CA</i>	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Desharnais, Richard</i>	<i>Parents CA</i>	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Lemay, Pierre</i>	<i>Parents CA</i>	

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)
3. Présentation de Mme Édith Pelletier (*pour information*)
4. Présentation de M Serge Dion (*pour information*)
5. Adoption procès-verbaux (*pour décision*)
 - 5.1 16 Juin 2021
 - 5.2 29 septembre 2021
 - 5.3 27 octobre 2021
 - 5.4 16 novembre 2021 (extraordinaire)
6. Suivi sur la rencontre extraordinaire (*pour information*)
7. Services alimentaires dans les écoles (*pour information*)
8. Suivi dossier sur les actes de violence à caractère sexuel (*pour information*)
9. Formations offertes par le comité de parents (*pour information*)
 - 9.1 Formations FCPQ à venir (novembre et décembre 2021, janvier 2022)
 - 9.1.1 Les droits des enfants au travers des âges (25 novembre 2021)
 - 9.1.2 Co-éducation à l'aire du numérique (1^{er} décembre 2021)
 - 9.1.3 Régie interne et fonctionnement (9 décembre 2021)
 - 9.1.4 Améliorer la concentration et la mémorisation chez son enfant (15 décembre 2021)
 - 9.1.5 Discipline et leadership (12 janvier 2022)
 - 9.1.6 Apprentissage des tables de calcul mental (20 janvier 2022)
 - 9.1.7 Accompagner son enfant dans la progression de ses apprentissages (26 janvier 2022)
 - 9.2 Autres formations
 - 9.2.1 Protecteur de l'élève (première semaine de décembre) ?
 - 9.2.2 Autres formations souhaitables ?
10. Communication (*pour information*)
 - 10.1 Rapport des délégués
 - 10.2 Correspondance
 - 10.3 Conseil d'administration
 - 10.4 FCPQ
 - 10.4.1 Suivi conseil général des 19 et 20 novembre 2021
 - 10.5 EHDAA
11. Trésorerie (*pour décision*)
 - 11.1 Frais de la soirée
12. Date de la prochaine rencontre : **26 janvier 2022**
13. Levée de l'assemblée

Mme Charlotte Paré
Secrétaire

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

M Dominic Bourassa accueille les délégués et constate le quorum. Il explique les règles pour une belle rencontre par Zoom.

Ouverture de l'assemblée à 19h05.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Geneviève Simon-Potvin propose que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, i.e. en enlevant le point 5. Mme Caroline Lacroix appuie.

CP-2021-2022-20211124-001

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Proposé par Mme Geneviève Simon-Potvin et appuyé par Mme Caroline Lacroix.

Adopté à l'unanimité

3. Présentation de Mme Édith Pelletier

Mme Pelletier veut prendre le temps de répondre à une réponse courriel envoyée à M Dion le 19 novembre dernier et approuvée par courriel par les membres présents à la rencontre extraordinaire du 17 novembre 2021, courriel et réponse du comité de parents en annexe 1.

M Serge Dion est intervenu lors de la présentation de Mme Édith Pelletier.

Mme Pelletier nous explique que selon elle, il y a diverses situations problématiques, principalement dû au fait que les rôles et pouvoirs de chacun ne sont pas respectés. Les président(e)s de conseil d'établissement interviennent dans les écoles selon la fiche 18 et ne peuvent faire de la micro-gestion. De plus, lorsqu'il y avait un conseil des commissaires, les sujets à traiter par la direction générale au comité de parents étaient mentionnés lors des rencontres, pour la préparation. S'il y a des sujets que nous voulons traiter, nous pouvons en faire la demande, « comme avant ».

En réponse à notre courriel, Mme Pelletier ne voit pas de bris de communication avec le comité de parents, mais juste avec l'exécutif, qu'elle ne reconnaît pas, puisque ce n'est pas demandé par la LIP. La direction générale a toujours prôné la communication.

Il y a cependant des malaises qui rendent la direction générale inconfortable. Ces malaises sont reliés à certaines situations factuelles avec l'exécutif, entre autres :

- Les informations ne descendraient pas vers les membres ;
- Problèmes avec les directions d'école ;
- Problèmes de déroulement des rencontres :
 - Les membres de l'exécutif feraient de l'intimidation.

La direction générale va continuer à venir à nos rencontres pour venir parler à l'ensemble des délégués, s'ils sont invités et seront présent aussi pour les consultations nommées dans la LIP. Il n'y aura plus de communication avec l'exécutif, considérant que pour elle, cette instance n'a pas lieu d'être.

Réponses aux questions envoyées (document en annexe 2)

Q1 - Qu'est-ce qui se passe quand les écoles sont fermées ?

C'est le protocole COVID qui s'applique, c'est-à-dire

Isolement préventif

2 cas dans une classe ou préscolaire → on attend

Si fermeture d'une classe

Communications en fonction des seuils minimaux

Si plus de 10 jours

Les suivis pourraient être disponibles, en fonction des besoins des enfants et de la réalité du groupe

Q2 - Qu'est-ce qui arrive avec les élèves qui ont du soutien professionnel ?

Soutien professionnel devrait être possible, mais ce n'est pas certain

Q3 - Quel est le nombre d'école sans service de cafétéria dans notre centre de services ?

On ne sait pas, la décision d'avoir ou non un service de cafétéria appartient au CÉ

Q4 - Qu'est-ce qu'on devrait voir dans un budget dans un conseil d'établissement, et quels sont les pouvoirs du C.É. ?

Pour voir le budget et ce qu'on devrait trouver, aller sur le site du CSSDS, dans vie démocratique, formations, dans le fascicule 23, toute l'information y est présente.

Pour adopter un budget, nous devrions avoir accès aux informations suivantes

Année antérieure

Prévu année courante

Transactions / modifications

Résultat final

Le C.É. ne peut pas faire de la gestion pointue.

La direction doit rendre des compte plus large, pas transaction par transaction.

Le rôle du C.É. en est un de vigie, pas de gestion.

Les budgets devraient être adoptés en novembre ou décembre.

Q5 - Qu'est-ce qu'on peut faire au C.É. s'il y a un manque à gagner dans le fond à destination spéciale ?

Pourquoi est-ce qu'il y aurait un manque :

En attente de rentrées de fondations

En attente de rentrées de promesse

Dans le fond 5, il n'y a pas que les levées de fonds, il y a aussi, entre autres :

Prix reçus

Projets entrepreneuriaux

Location de salles

Surveillance midi

Activités de fin d'année

Sorties scolaires

Parascolaire

Bal – album des finissants

Le CRR a fait un document d'encadrement en juin dernier

** Les dépenses passent dans le fond 1

Q7 - Où en sommes-nous avec l'installation des détecteurs de CO2 ?

Les écoles suivantes sont en attente de détecteurs : Arc-en-Ciel, Plein-Cœur, Notre-Dame de l'Assomption, St-Barthélémy. En attendant, on ouvre les fenêtres

4. Présentation de M Serge Dion

Présentation sur les seuils minimaux et leur application :

Les seuils minimaux s'appliquent quand une école est fermée et commencent 48 heures après la fermeture de la classe ou l'école. Ils ne s'appliquent pas en cas de retrait préventif. Ce qui se fait dans lors de retrait préventif, c'est du travail à la maison, avec une communication régulière de l'enseignant.

En cas de fermeture, les seuils minimaux s'appliquent. Ça va jusqu'où et qu'est-ce que ça comprends ? Dans les faits, ça représente +/- 15 heures par semaine. Le temps est prescrit en fonction des matières et des niveaux.

Si un enseignant doit demeurer chez lui pour un cas de COVID actif, il y a un remplaçant dans la classe.

5. Adoption procès-verbaux

5.1 16 Juin 2021

5.2 29 septembre 2021

5.3 27 octobre 2021

5.4 16 novembre 2021 (extraordinaire)

Les procès-verbaux n'ayant pas été envoyés, le point est remis à la prochaine rencontre.

6. Suivi sur la rencontre extraordinaire

M Dominic Bourassa fait un retour sur la rencontre extraordinaire du 16 novembre 2021. Il ressort de cette rencontre la réponse envoyée à M Dion en annexe de même que la volonté des gens présents à la rencontre de poursuivre avec la médiation, en s'assurant d'avoir un médiateur externe.

Suite à l'intervention de Mme Pelletier, certains membres ont un malaise à poursuivre avec la médiation, puisque cette dernière ne reconnaît aucune légitimité aux membres de l'exécutif. Suite aux discussions sur la marche à suivre, quelques questions sont soulevées, entre autres :

- Est-ce encore requis de poursuivre la médiation ?
- Est-ce que le problème ne viendrait pas d'un conflit de personnalité ?
- Si Mme Pelletier continue de venir nous voir, pourquoi dépenser des fonds publics pour régler un tel conflit ?
- Est-ce qu'on a vraiment besoin d'un exécutif
- Est-ce que ça donne encore quelque chose la médiation ?

Suite aux débats et échange d'idées, il est proposé par M Pascal Shannon et appuyer par Mme Geneviève Simon Potvin de tenir une nouvelle rencontre extraordinaire, par zoom, sans huis clos. Pour choisir une date, Mme Charlotte Paré enverra un Doodle.

CP-2021-2022-20211124-002

Il est résolu de tenir une nouvelle rencontre extraordinaire, par zoom, sans huis clos.
Proposé par M Pascal Shannon et appuyé par Mme Geneviève Simon-Potvin.

Adopté à l'unanimité

7. Services alimentaires dans les écoles

M Dominic Bourassa nous explique la situation des services alimentaires dans les écoles de son secteur et demande ce qui se passe ailleurs dans le css. Il demande aussi s'il n'y aurait pas moyen de faire une COOP pour les écoles qui n'ont pas de services alimentaires. Dossier à suivre...

8. Suivi dossier sur les actes de violence à caractère sexuel

M Dominic Bourassa nous fait un résumé de la rencontre qui s'est tenue avec certains employés de la FCPQ et les démarches qu'ils entreprennent. À cette rencontre, il a aussi été question du projet de loi déposé par Mme Christine Labrie.

CP-2021-2022-20211124-003

Il est proposé de créer un comité pour travailler sur le dossier et un avis à donner sur le projet de loi sur les actes de violence à caractère sexuel.
Proposé par M Dominic Bourassa et appuyé par Mme Geneviève Simon-Potvin.

Adopté à l'unanimité

9. Formations offertes par le comité de parents

9.1 Formations FCPQ à venir (novembre et décembre 2021, janvier 2022)

9.1.1 Les droits des enfants au travers des âges (25 novembre 2021)

9.1.2 Co-éducation à l'aire du numérique (1^{er} décembre 2021)

9.1.3 Régie interne et fonctionnement (9 décembre 2021)

9.1.4 Améliorer la concentration et la mémorisation chez son enfant (15 décembre 2021)

9.1.5 Discipline et leadership (12 janvier 2022)

9.1.6 Apprentissage des tables de calcul mental (20 janvier 2022)

9.1.7 Accompagner son enfant dans la progression de ses apprentissages (26 janvier 2022)

9.2 Autres formations

9.2.1 Protecteur de l'élève (première semaine de décembre) ?

Considérant le projet de loi, nous statuerons sur ce sujet ultérieurement

9.2.2 Autres formations souhaitables ?

Envoyer les suggestions par courriel

10. Communication

10.1 Rapport des délégués

Envoyer les résumés et questions par courriel

10.2 Correspondance

Aucune correspondance

10.3 Conseil d'administration

10.4 FCPQ

Suivi conseil général des 19 et 20 novembre 2021

1-Protecteur de l'élève (sous réserve)

1. Êtes-vous d'accord avec les 4 grandes orientations de la FCPQ pour la réforme du protecteur de l'élève ?
 - Transparence
 - Accessibilité
 - Neutralité
 - Impact réel
2. Avez-vous d'autres éléments à prendre en considération dans l'analyse et la consultation qui suivront le dépôt du projet de loi ?

2- Violence à caractère sexuel en milieu scolaire

1. Seriez-vous d'accord avec l'adoption d'une politique dans les écoles pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel ?
2. Y a-t-il d'autres solutions pour assurer des milieux scolaires sains, particulièrement en lien avec le problème des violences à caractère sexuel, que la FCPQ devrait soutenir ou dans lesquelles elle pourrait s'impliquer ?

3- Gouvernance renouvelée

Un parent qui n'habite pas sur le territoire que son enfant fréquente l'école de son centre de service peut se présenter comme membre CA.

4- Instance de la FCPQ

- Colloque : Le rôle des parents en éducation.

à Victoriaville (Hôtel Le Victorin) 28 mai (200\$ présence, 50\$ virtuel)

- Politique de consultation
- Formation de 2 comités de travail (Code d'éthique et de déontologie)
- Sécurité et Transport

5- Tournée de la FCPQ en Région

Mont-Laurier

St-Hyacinthe

Lévis

Tadoussac

Amqui

10.5 EHDAA

La prochaine rencontre : lundi le 6 décembre 2021

11. Trésorerie

11.1 Frais de la soirée

CP-2021-2022-20211124-004

Il est résolu d'accepter les frais de la soirée.

Proposé par M Alexandre Malo et appuyé par Mme Louise Lapierre.

Adopté à l'unanimité

12. Date de la prochaine rencontre : 26 janvier 2022

13. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé de lever l'assemblée à 21h30.

CP-2020-2021-20220126-005

Il est proposé par Mme Marianne Chartier et appuyé par Mme Louise Lapierre que la séance soit levée à 21h30.

Adopté à l'unanimité

Dominic Bourassa
Président

Charlotte Paré
Secrétaire d'assemblée

ANNEXE 1

Bonjour M. Dion,

Suite à la réception de votre réponse, nous avons cherché à bien la comprendre afin d'éviter à tous une mauvaise interprétation de vos intentions et avons pris le temps d'en faire la lecture en rencontre extraordinaire. Nous croyons comprendre, dans votre réponse, que vous et Mme Pelletier n'avez plus l'intention de rencontrer l'exécutif nouvellement élu du Comité de Parents du Centre de Services Scolaire des Sommets concernant les dossiers du calendrier scolaire ou s'il y a une situation problématique.

Est-ce une position applicable à tous les dossiers, sauf celui concernant le dossier sur la politique des frais chargés aux parents ?

Souhaitez-vous, dorénavant, uniquement vous adresser directement à tous nos délégués lors des CP et ne plus communiquer directement avec le conseil exécutif ?

Nous croyons que cette position n'est pas cohérente avec le Plan d'Engagement Vers la Réussite Scolaire, et les valeurs promues par notre centre de services. Comme la première valeur promue est la coopération, il nous semble que ce serait dans le meilleur intérêt de tous que l'exécutif du Comité de Parents puisse communiquer avec vous et Mme Pelletier entre les rencontres du CP et dans le but de les préparer également.

Nous reconnaissons qu'il peut y avoir des différences d'opinions et de vision entre les membres du comité de parents et de la direction du centre, cependant, il est dans l'intérêt de tous de maintenir des liens de communication ouverts. Dans le meilleur intérêt de tous, en assemblée extraordinaire, le comité de parents a décidé de continuer les démarches de médiation, avec un médiateur externe, afin que nous puissions mieux travailler ensemble dans le meilleur intérêt de tous.

Nous nous demandons aussi comment, dans l'avenir, nous fonctionnerons pour pouvoir donner notre avis, selon l'article 192 alinéa 7 de la LIP, si le canal de discussion est brisé. C'est pourquoi, nous vous demandons de clarifier votre position par écrit et, si notre interprétation est bonne, nous vous prions de la reconsidérer, pour le bien de tous les élèves du CSSDS.

Merci d'avance,

Au plaisir.

Dominic Bourassa

Président du Comité de parents des Sommets

P.S. Cette réponse est approuvée par les membres du comité de parents présents à la rencontre extraordinaire du 17 novembre 2021.

Charlotte Paré

Pour Dominic Bourassa
Président
Comité de parents des Sommets



De : Serge Dion
Envoyé : 20 octobre 2021 21:31
À : comitedeparents <comitedeparents@cssds.gouv.qc.ca>
Cc : Édith Pelletier <Edith.Pelletier@cssds.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Calendrier scolaire



Bonjour Mme Paré,

Malheureusement, il m'est impossible d'être des vôtres vendredi avant-midi. Je suis en rencontre toute la journée et ce ne sont pas des rencontres que je peux déplacer.

Aussi, je voulais vous mentionner que, Édith et moi, allons privilégier les discussions directement avec le comité de parents. Cependant, si vous avez des questionnements spécifiques, des préoccupations quant au calendrier scolaire, n'hésitez pas à nous les envoyer à l'avance et il nous fera plaisir d'y répondre ou d'en discuter, séance tenante, avec le comité de parents.

Pour la politique des frais chargés aux parents, je serai déjà en mesure de déposer une proposition de calendrier de travail lors de la rencontre de la semaine prochaine. Je pourrai vérifier aussi si vous désirez travailler avec un sous-comité pour l'élaboration de cette politique.

Merci de votre compréhension et à la semaine prochaine !

Serge Dion

Directeur général adjoint et directeur du service des ressources éducatives et du transport scolaire
Centre de services scolaire des Sommets
449, Percy
Magog (Québec)
J1X 1B5
Téléphone : 1-888-847-1610 poste 18802

- Avis important : Veuillez noter le changement de mon adresse courriel et utiliser désormais celle qui figure au sein de ma signature électronique ci-dessous :

Serge.Dion@cssds.gouv.qc.ca

De : comitedeparents <comitedeparents@cssds.gouv.qc.ca>

Envoyé : 20 octobre 2021 13:28

À : Serge Dion <Serge.Dion@cssds.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Calendrier scolaire

Bonjour M Dion

Tel que mentionné dans mon message laissé sur votre boîte vocale hier, Dominic et moi serions disponible pour une rencontre zoom ce vendredi en avant midi pour parler du calendrier et du processus entourant la politique sur les frais chargés aux parents. Est-ce possible pour vous de me dire si vous êtes disponible ?

Nous attendons de vos nouvelles

Charlotte Paré

Pour Dominic Bourassa

Président

Comité de parents des Sommets



De : Serge Dion

Envoyé : 18 octobre 2021 14:09

À : comitedeparents <comitedeparents@cssds.gouv.qc.ca>

Objet : Calendrier scolaire



Bonjour Mme Paré,

Je veux juste vous informer que je débute les travaux avec le syndicat, pour le calendrier scolaire 2022-2023. Si vous avez des éléments que l'on devrait considérer, des propositions à déposer ou des préoccupations à mentionner, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Merci et bonne fin de journée !

Serge Dion

Directeur général adjoint et directeur du service des ressources éducatives et du transport scolaire
Centre de services scolaire des Sommets
449, Percy
Magog (Québec)
J1X 1B5
Téléphone : 1-888-847-1610 poste 18802

- Avis important : Veuillez noter le changement de mon adresse courriel et utiliser désormais celle qui figure au sein de ma signature électronique ci-dessous :

Serge.Dion@cssds.gouv.qc.ca

ANNEXE 2

Questions pour Mme Pelletier et M Dion

1. Qu'est-ce qui se passe quand les écoles sont fermées ?
2. Qu'est-ce qui arrive avec les élèves qui ont du soutien professionnel ?
3. Quel est le nombre d'école sans service de cafétéria dans notre centre de services ?
4. Qu'est-ce qu'on devrait voir dans un budget dans un conseil d'établissement, et quels sont les pouvoirs du C.É.?
5. Qu'est-ce qu'on peut faire au C.É. s'il y a un manque à gagner dans le fond à destination spéciale ?
6. Présentation plan hivernale extrême et mécanisme de communication ?
7. Où en sommes-nous avec l'installation des détecteurs de CO2 ?
8. Est-ce possible d'avoir accès aux résultats des exercices incendie ?
9. Est-ce que de l'argent peut être pris dans les fonds à destinations spéciales sans une résolution de dépense du CÉ ?
10. Combien d'écoles du CSSDS n'ont pas de local de bibliothèque ?
11. Combien d'écoles du CSSDS n'ont pas de local de musique faute d'espace ?
12. Est-ce que la vaccination des élèves de 5 à 11 ans va se faire dans les écoles ? Si oui, à quoi ressemble l'échéancier ?
13. Quel est le taux de vaccination dans les écoles secondaires ?
- 14.** Outre les 3 écoles fermées (Brassard / St-Patrice, Ste-Marguerite et la Tourelle), est-ce qu'il y en a d'autres ? Combien de classes sont fermées en plus de ces écoles ?